



## Banquiers-syndicats : de la com', toujours de la com'

Petits patrons, rassurez-vous, la CGPME et la Fédération bancaire française (FBF) ont décidé d'améliorer la situation financière des TPE. Après un rendez-vous avec le président de la FBF, le président de la CGPME avait même multiplié les interventions dans les médias et promis des annonces rapides sur les crédits de trésorerie. Comme à chaque fois que les banques font leur com', la montagne a accouché d'une souris : le communiqué du 27 janvier de la FBF indique que les annonces viendront ultérieurement pour une application au plus tard fin avril 2010, soit exactement deux ans après l'alerte lancée par le Cerf sur le resserrement du crédit et la nécessité d'agir sur la trésorerie (1) !

Selon le communiqué de la FBF, "chaque banque va annoncer, pour ce qui la concerne, un dispositif en faveur des TPE" : c'est une nouvelle preuve que les crédits de trésorerie ne sont pas et n'ont jamais été une priorité de banques qui ont au contraire supprimé les facilités de caisse de leurs clients dès la rentrée 2008. En réalité, les patrons ne réclament pas un dispositif particulier mais seulement de pouvoir bénéficier de crédits court terme qui couvrent leurs besoins en fonds de roulement : d'ailleurs, le dernier baromètre Fiducial indique que 41% des TPE qui ont une autorisation de découvert, ont besoin d'une ligne de crédit pour financer leur activité. En attendant, ce sont des milliers d'entreprises qui ont disparu, des milliers d'autres qui vont disparaître faute de liquidités.

La FBF s'est contentée d'indiquer dans ce même communiqué que les banques françaises allaient "clarifier le processus de décision d'octroi de crédit et mieux informer les chefs d'entreprises sur le délai de réponse" ! Cette annonce du président de la FBF, Baudouin Prot, a été faite au cours d'une conférence de presse organisée par la CGPME et KPMG à l'occasion de la publication de la 4<sup>e</sup> édition de leur baromètre : il en ressort notamment que "30% des PME sont confrontées à un allongement des délais d'acceptation de leurs demandes". En s'associant le temps d'une communication avec la CGPME, les banques françaises entretiennent ainsi l'illusion d'être à l'écoute des TPE-PME et de répondre à leurs besoins...

Baudouin Prot s'est également réjoui que 90% des entreprises interrogées se disent "satisfaites" des relations qu'elles entretiennent avec leurs banques. Or le même baromètre montre qu'un tiers des entreprises envisage de changer de banque principale... Baudouin Prot réaffirme par ailleurs qu'"il n'y a pas eu de durcissement des critères d'octroi de prêts dans les scores". Or le baromètre indique que 75% des PME déclarent être confrontées à au moins une mesure de durcissement de la part de leur banque, 29% rencontrent des problèmes de trésorerie ou de financement. Bref, quand les banquiers ne baladent pas les politiques, ils se paient une communication à bon compte avec des organisations patronales pas très regardantes et trop contentes de passer dans les médias.

(1) Communiqué du 23 avril 2008 - Défaillances d'entreprises, le pire est à venir  
<http://www.lescreateurs.org/080422-crise-financiere-et-defaillances.pdf>

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !  
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises - Association loi 1901  
24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - Fax : 09 56 74 23 73 - [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)